

Type d'intervention **URGENTE** art. 38 Postulat (art. 32 RCG)

1^{er} signataire

Gollut Emmanuel

Signatures des cosignataires

Cosignataires

Choisissez un élément.
Choisissez un élément.
Choisissez un élément.
Choisissez un élément.
Choisissez un élément.

Signature du Chef(fe) de groupe

Dépôt au nom d'un groupe

Parti Démocrate Chrétien / Gollut Emmanuel

Dépôt au nom d'une commission

Choisissez un élément.

Signature du Président

L'auteur d'une intervention à caractère urgent motive brièvement l'urgence dans son texte.

Actualité

Le COVID 19, c'est une évidence, ne crée pas que des urgences sanitaires mais également des problèmes commerciaux, économiques, sociaux et humains. Et ces urgences se font ressentir au quotidien et de manière exponentielle à peine deux mois après les mesures de confinement ou de semi-confinement d'une forte proportion de notre population, population qui a besoin, pour une partie, d'un soutien immédiat pour faire face à une situation que personne n'avait imaginé et encore moins anticipé.

Imprévisibilité

L'imprévisibilité se lit et se vit au quotidien. Mais sur le plan économique, dans le fonctionnement de nos institutions, l'imprévisibilité se remarque à la lecture de nos budgets dans lesquels rien n'a été prévu pour affronter ce tsunami social.

Nécessité d'une réaction immédiate

L'immédiateté de l'intervention étatique est aussi évidente que l'imprévisibilité de cet événement. Il suffit de suivre les mesures urgentes, quotidiennes et adaptées au jour le jour que prennent nos élus, tant sur le plan fédéral que cantonal pour saisir au mieux l'immédiateté des mesures nécessaires pour tenter d'endiguer les conséquences de cette crise.

Titre

Mesures d'aides urgentes face au COVID 19

Texte de l'intervention urgente

En ces temps de crise sanitaire, économique, commerciale, sociale et humaine pour toute une tranche de notre population, le groupe PDC de Collombey-Muraz demande à son Exécutif de débloquer un fonds extraordinaire afin de venir en aide aux personnes physiques, aux indépendants et aux entreprises qui souffrent de cette pandémie. Ce fonds sera géré par les commissions impliquées afin qu'un maximum de personnes et d'entreprises qui en ont vraiment besoin puissent rapidement en bénéficier. Tant la somme allouée (dons ou prêts) à cette aide que sa distribution en fonction de critères précis se basant sur des pièces comptables vérifiables seront sous la responsabilité de notre Exécutif (attention aux doublons avec les autres aides étatiques). Par rapport au budget de cette année, on peut souligner que la commune pourra certainement

compter sur certaines " économies " dues à cette pandémie (jetons de présence du CG / Cérémonie d'accueil de notre Grand Baillif / Annulations de cérémonies officielles / ...)

Conclusion

Par ce postulat urgent, le groupe PDC du CG de Collombey-Muraz demande à l'Exécutif de notre commune une étude sur la faisabilité tant légale que financière de ce qui précède et surtout la mise en œuvre rapide de cette proposition afin de soulager les personnes les plus nécessiteuses et de sauver notre tissu artisanal et industriel.

Collombey-Muraz, le 10 mai 2020

1^{er} signataire :